

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-7/02

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Agriculture
Rapporteur : GUERIN Jean-Pierre

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : LAPLACE Jacky

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : MARION Jean-Jacques

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : GAUTIER Laurent

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : LAPLACE Jacky

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : PELABERE Michèle

OBJET : Compte Administratif pour 2010 et affectation des résultats du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Le compte administratif retrace l'exécution, en dépenses et en recettes, du budget du Département au cours de l'année précédente.

Pour 2010, le compte administratif du budget principal présente un volume de dépenses de 1 422,7 millions d'euros pour 1 431,5 millions d'euros de recettes (en mouvements réels). Les opérations propres à l'exercice 2010 se soldent par un excédent de 8 807 301 € constituant le résultat propre à 2010. Avec l'intégration des résultats antérieurs et l'intégration des restes à réaliser 2010 (en dépenses et en recettes) reportés sur 2011, le résultat définitif de 2010 est un excédent de 19 497 387,26 €. Ce solde sera repris en report à nouveau créditeur au budget supplémentaire de 2011.

Les comptes administratifs 2010 des deux budgets annexes, « Service GAIA » et « Boutiques des Musées » présentent respectivement des résultats excédentaires de 83 054,60 € et 759 388,76 € qui seront également repris en reports créditeurs au budget supplémentaire 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le compte de gestion établi pour 2010 par le Payeur départemental,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les comptes administratifs principal et annexes du Département de Seine-et-Marne pour l'exercice 2010, présentés par Monsieur le Président du Conseil Général ;

Article 2 : de déterminer, pour chacun des comptes départementaux, les soldes d'exécution et les résultats de fonctionnement à affecter ainsi qu'il suit :

COMPTE PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur 2009	66 072 850,06	66 072 850,06		10 670 086,15
Réalisé de l'exercice réel	468 658 252,24	398 119 416,88	1 014 465 397,20	1 093 811 533,67
TOTAL	534 731 102,30	464 192 266,94	1 014 465 397,20	1 104 481 619,82
RESULTAT A AFFECTER	70 538 835,36			90 016 222,62
Restes à réaliser	1 849 344,12	1 849 344,12	0,00	0,00
TOTAL	72 388 179,48	1 849 344,12	0,00	90 016 222,62
Résultat définitif	70 538 835,36			90 016 222,62

COMPTE ANNEXE DU SERVICE GAIA

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur		40 546,85		146 404,35
Réalisé de l'exercice	6 607,30	9 053,52	387 338,19	280 995,37
TOTAL	6 607,30	49 600,37	387 338,19	427 399,72
RESULTAT A AFFECTER		42 993,07		40 061,53
<i>Restes à réaliser</i>				
TOTAL	-	42 993,07	-	40 061,53
<i>Résultat définitif</i>		42 993,07		40 061,53

COMPTE ANNEXE DES BOUTIQUES

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur				493 590,26
Réalisé de l'exercice			56 800,75	322 599,25
TOTAL			56 800,75	816 189,51
RESULTAT A AFFECTER				759 388,76
<i>Restes à réaliser</i>				
TOTAL			-	759 388,76
<i>Résultat définitif</i>				759 388,76

Article 3 : d'affecter les résultats de fonctionnement de clôture ainsi qu'il suit :

COMPTE ANNEXE DU SERVICE GAIA

La section d'investissement faisant apparaître un solde positif de **42 993,07 €** la section de fonctionnement présentant un résultat d'exploitation, excédentaire de **40 061,53 €** ces montants seront repris en report créditeur au budget supplémentaire de l'exercice 2011.

COMPTE ANNEXE DES BOUTIQUES

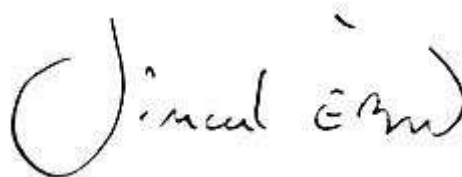
Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **759 388,76 €** sera repris au budget supplémentaire de l'exercice 2011.

COMPTE PRINCIPAL DU DEPARTEMENT

En section d'investissement, le besoin de financement du compte principal après restes à réaliser s'établit à **70 538 835,36 €**. Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **90 016 222,62 €** sera affecté à hauteur du besoin de financement global. Le solde disponible de **19 477 387,26 €** sera repris en report à nouveau créditeur au budget supplémentaire de l'exercice 2011.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ